



DELARBRE Frédéric

Architecte - coordinateur sécurité-santé

Rue Salm 20
4140 SPRIMONT

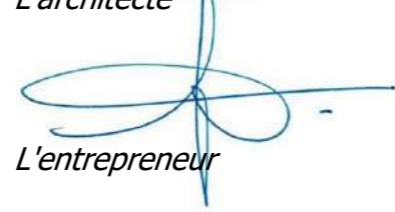
Tél: 0032 (0) 495.49.95.48

E-mail: fredericdelarbre@hotmail.com

Le maître d'ouvrage



L'architecte



L'entrepreneur

DOSSIER n° 2245

Province de Namur

Ville de Beauraing

Construction de 6 habitations unifamiliales Maison 1

Chantier :

Rue du Tombois
5574 - Pondrôme

Référence cadastrale :

Beauraing 15ème division Pondrôme section B 404c, 404b, 425b, 425a et 426g

Maître de l'ouvrage :

DELIRE Construction srl
Rue de Dinant 98
5570 - BEAURAING

Autorisations :

Plan de mesurage :

Plan Geofamenne dossier 10141.08.22 daté du 19.08.2022

Relevé topographique :

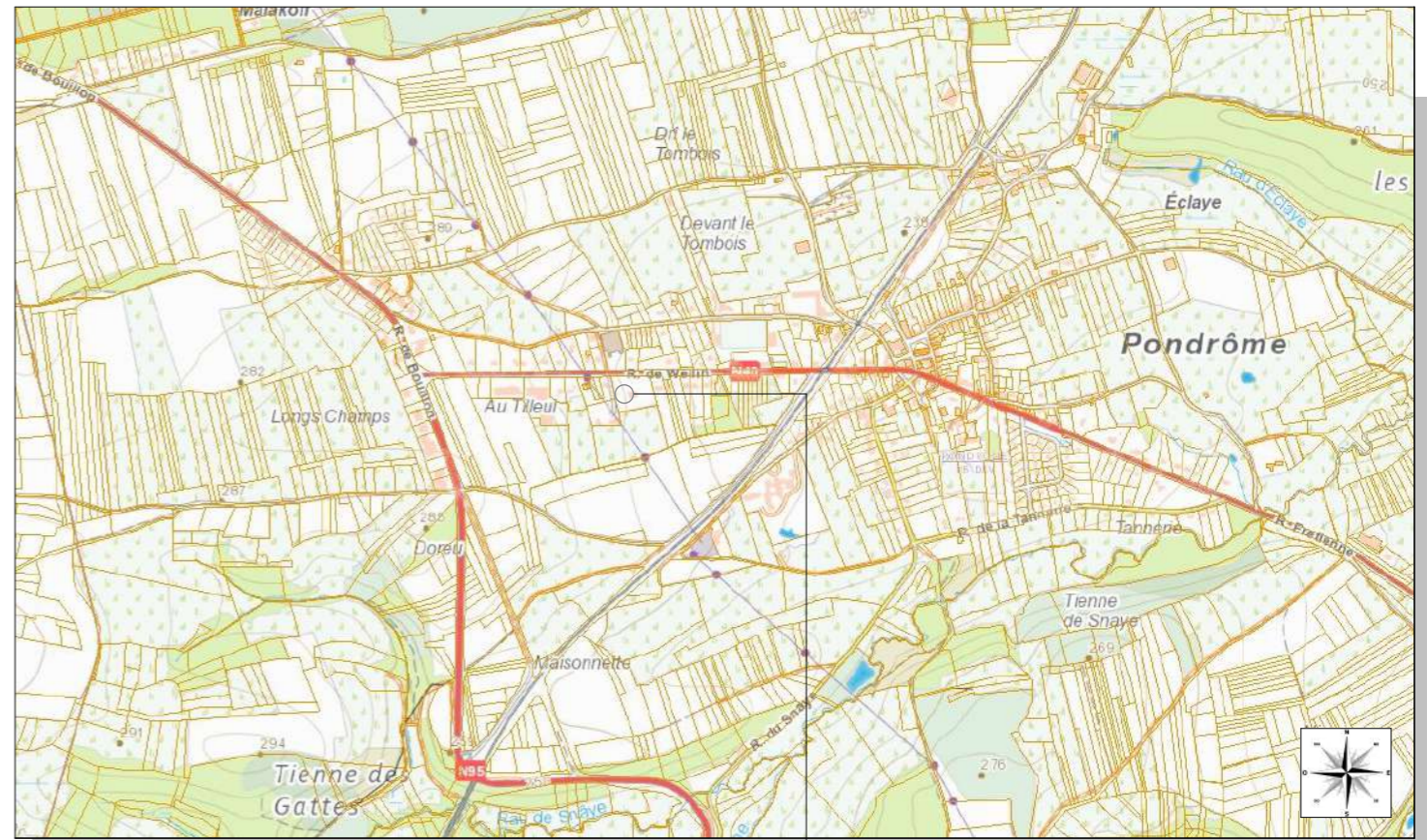
Plan Geofamenne dossier 10141.08.22 daté du 19.08.2022

Plans :

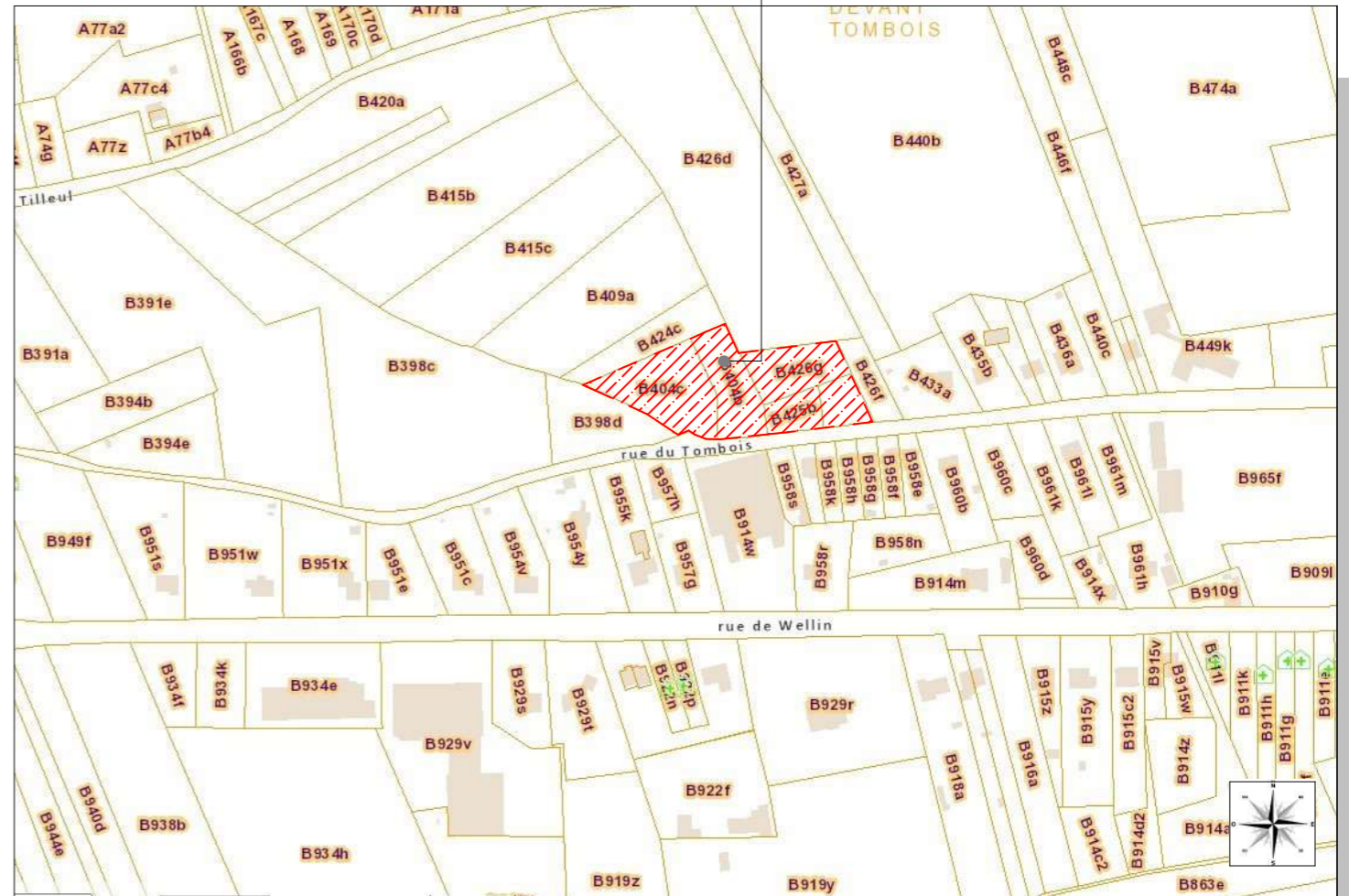
Plans	Echelle	N° Feuille
- Cartouche	-	1/12
- Implantation	1/250	2/12
- Vides ventilés	1/50	3/12
- Rez de chaussée	1/50	4/12
- Etage	1/50	5/12
- Profils avant/gauche	1/100	6/12
- Profils arrière/droit	1/100	7/12
- Façade avant	1/50	8/12
- Façade arrière	1/50	9/12
- Façade latérale gauche	1/50	10/12
- Façade latérale droite	1/50	11/12
- Coupe AA'	1/50	12/12

Date	Indice	Remarques
Permis d'urbanisme 26/03/2023	PU/01	
Permis d'urbanisme 24/08/2023	PU/02	Modifications suivant avis GISER

Les plans de permis d'urbanisme ne sont nullement des plans pour l'exécution. Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser des essais de sol. Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser un état des lieux contradictoire par une personne compétente avant le début des travaux. Pour l'exécution aucune modification ne peut être apportée à ce plan sans autorisation écrite de l'auteur de projet. Chaque nouvelle version respectivement révision de ce plan (nouvel indice) annule et remplace tous les plans précédents. Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être transmis à un tiers sans autorisation de l'auteur. L'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux est tenu de contrôler toutes les cotes avant d'exécuter les travaux. Il devra signaler sans délai à l'architecte toute différence constatée, même si cette dernière ne serait que mineure. Il est strictement interdit de mesurer un dessin non coté en vue d'une exécution prématurée sans consulter l'architecte. Le non respect de cette note entraîne l'entière et l'exclusive responsabilité de l'exécutant.



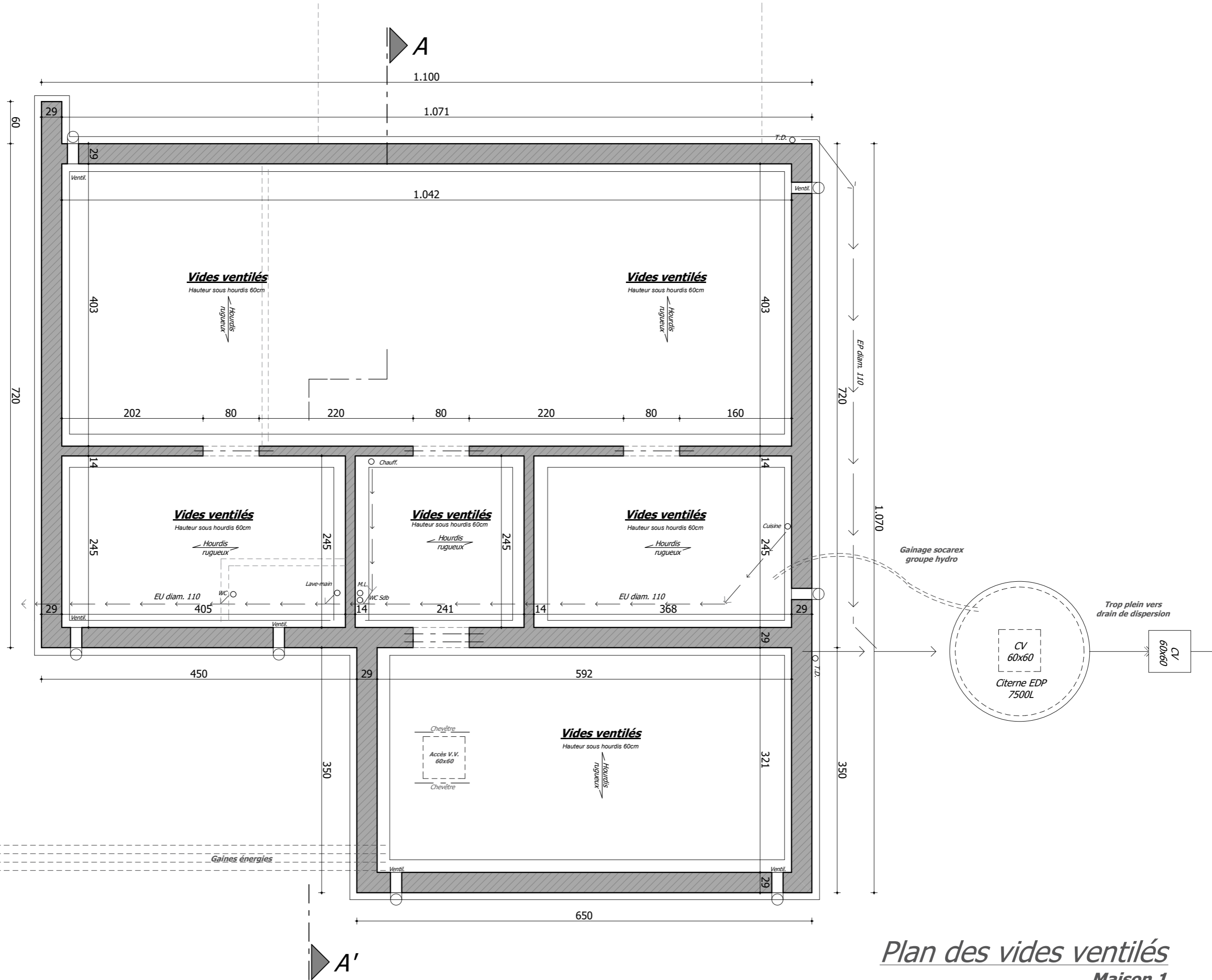
Objet de la demande



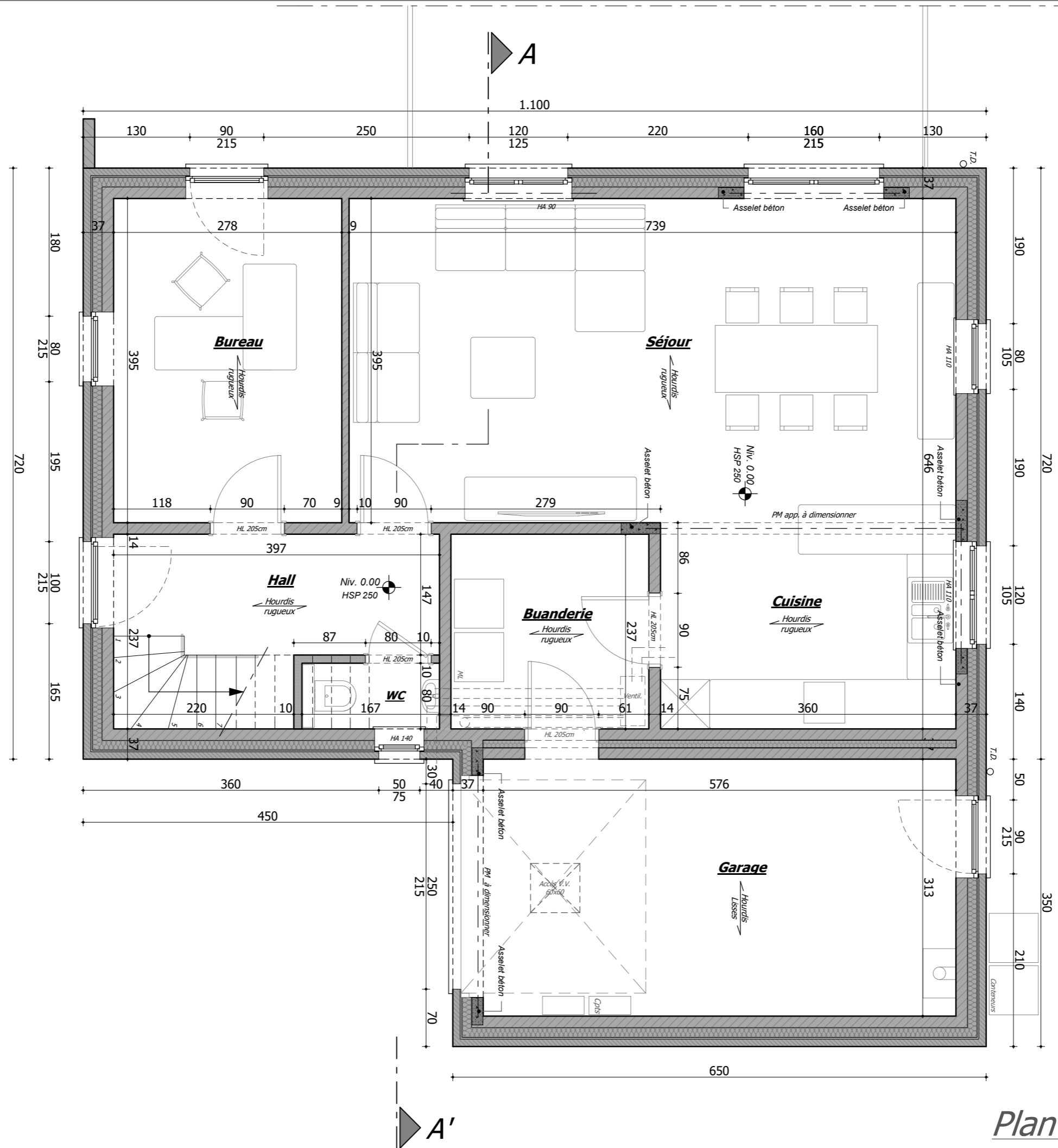


Implantation 1/200
Maison 1

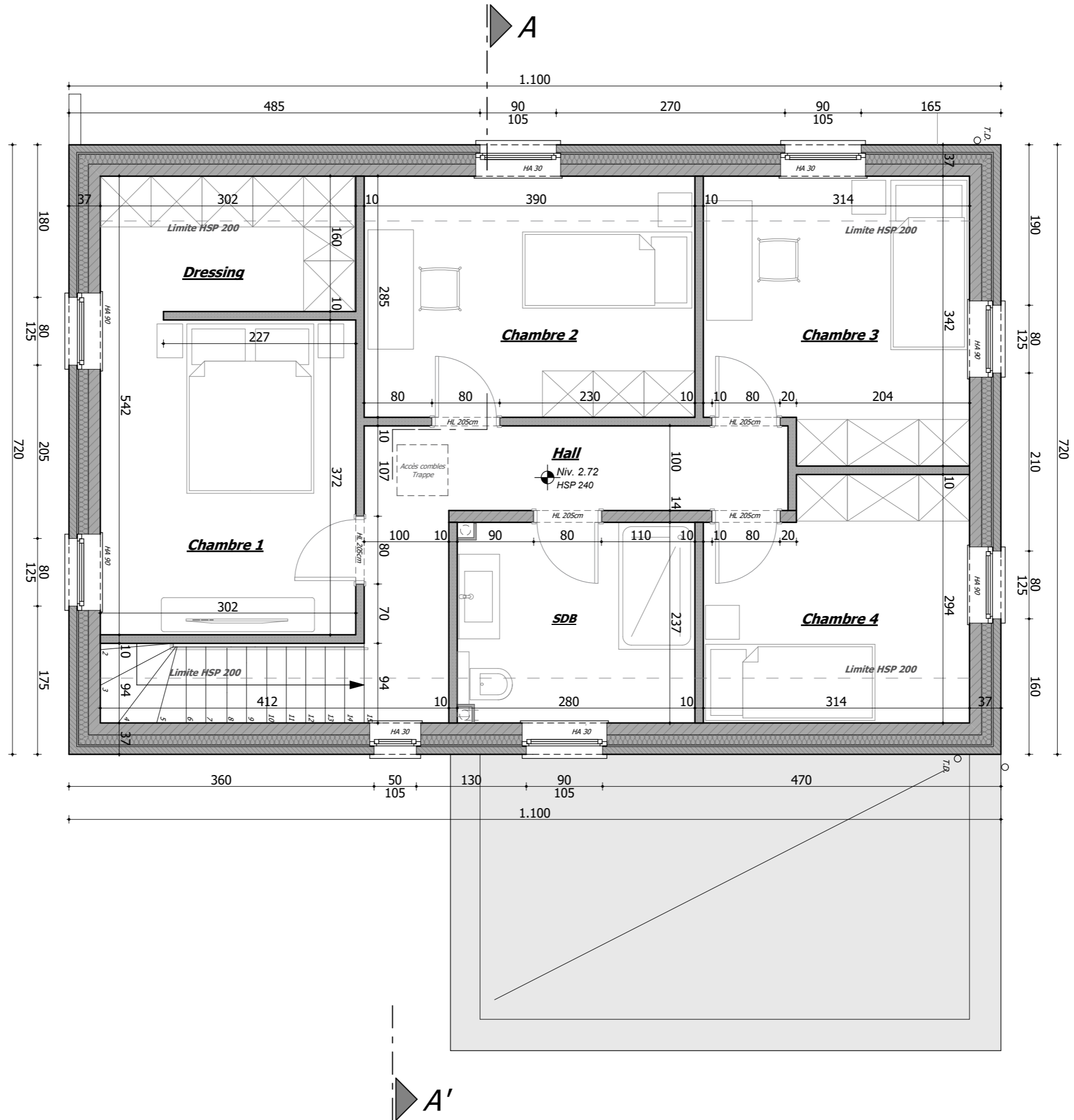




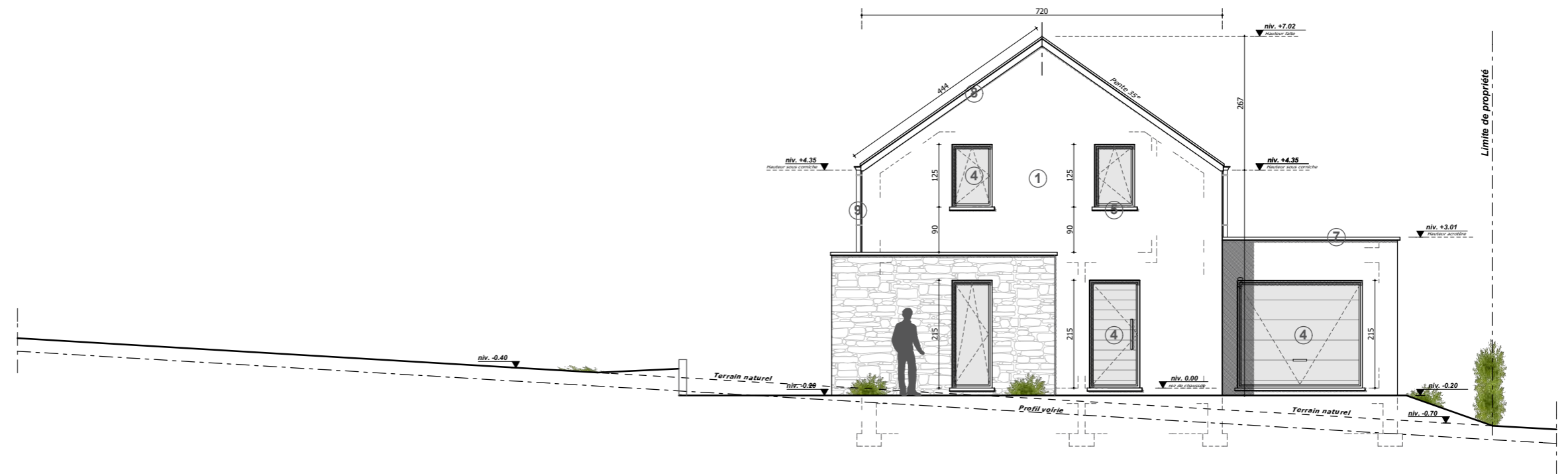
Plan des vides ventilés
Maison 1



Plan rez-de-chaussée
Maison 1



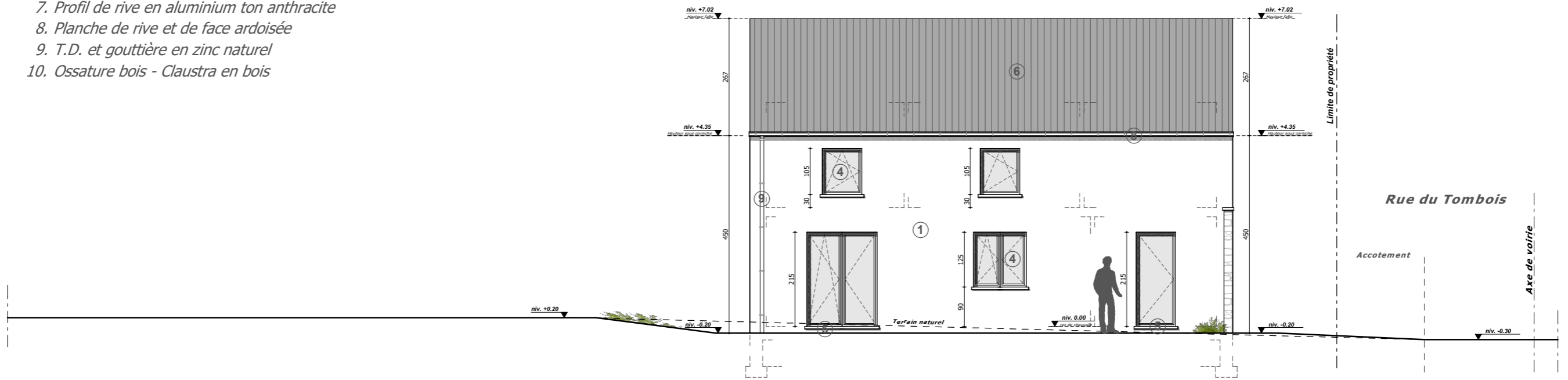
Plan de l'étage
Maison 1



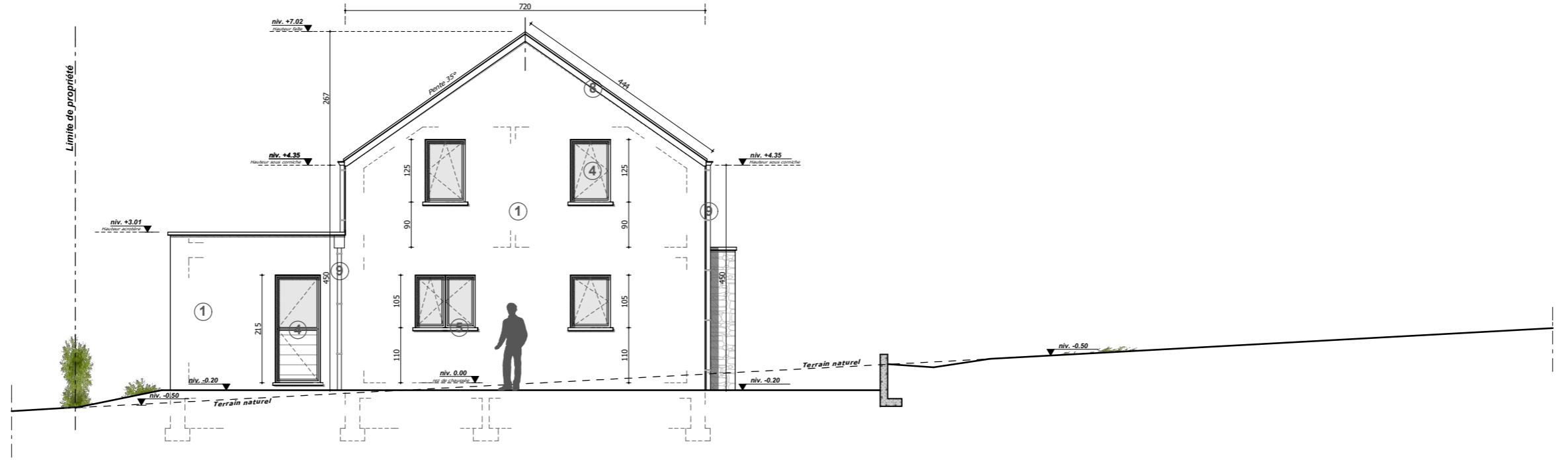
Profil avant

Légende matériaux

1. Enduit ton blanc cassé de gris
2. Enduit ton gris moyen
3. Parement en pierres
4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
8. Planche de rive et de face ardoisée
9. T.D. et gouttière en zinc naturel
10. Ossature bois - Clastra en bois



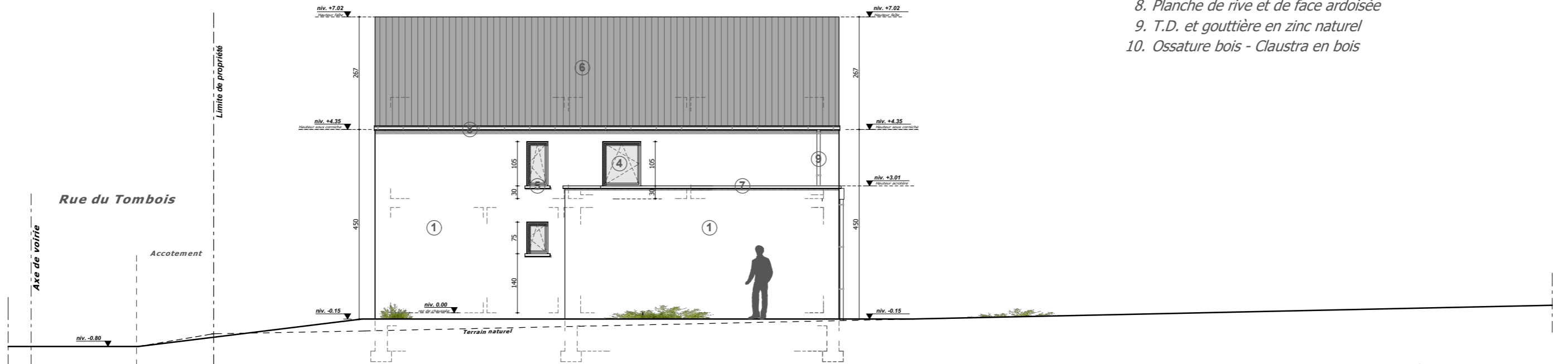
Profil gauche



Profil arrière

Légende matériaux

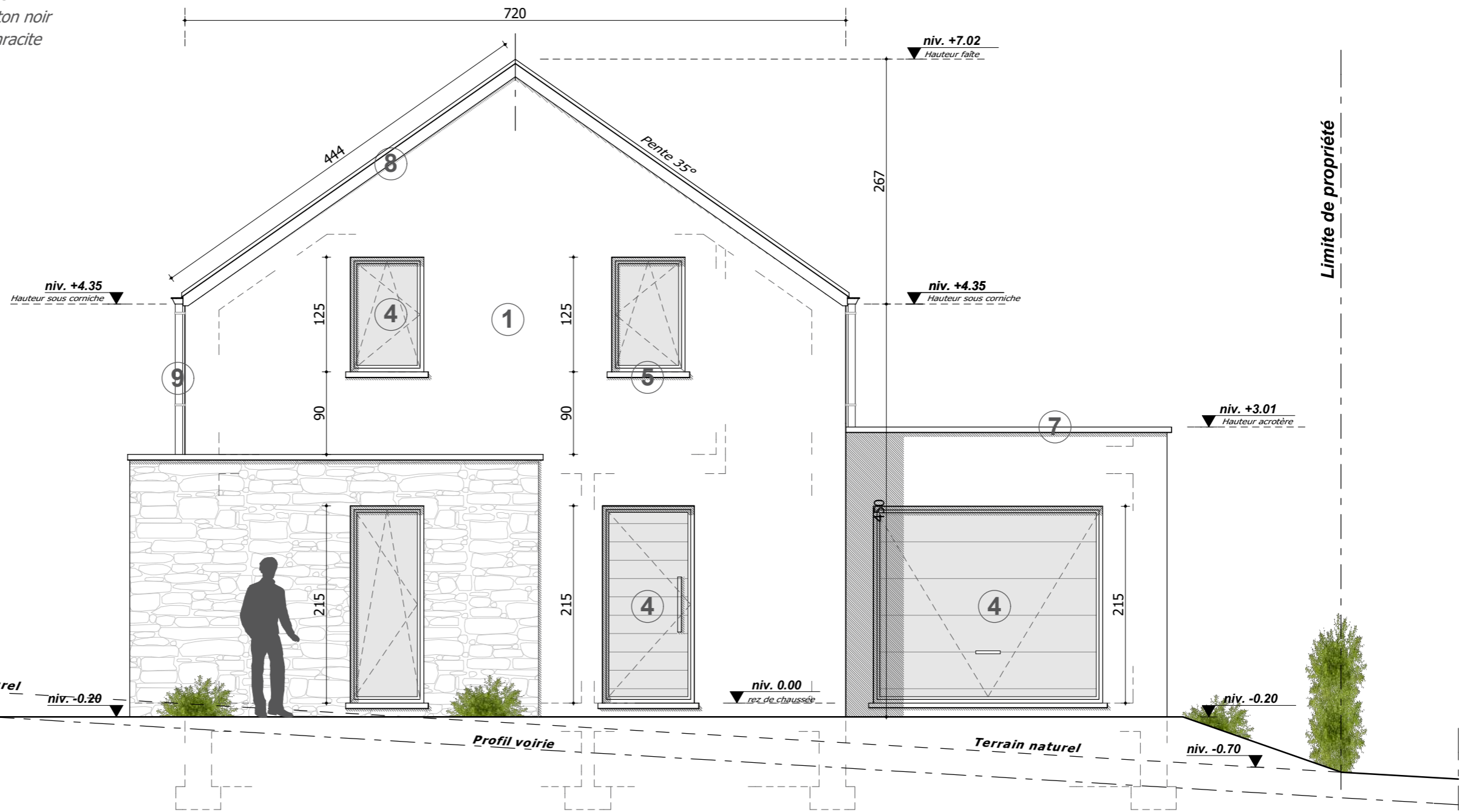
1. Enduit ton blanc cassé de gris
2. Enduit ton gris moyen
3. Parement en pierres
4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
8. Planche de rive et de face ardoisée
9. T.D. et gouttière en zinc naturel
10. Ossature bois - Claustra en bois



Profil droit

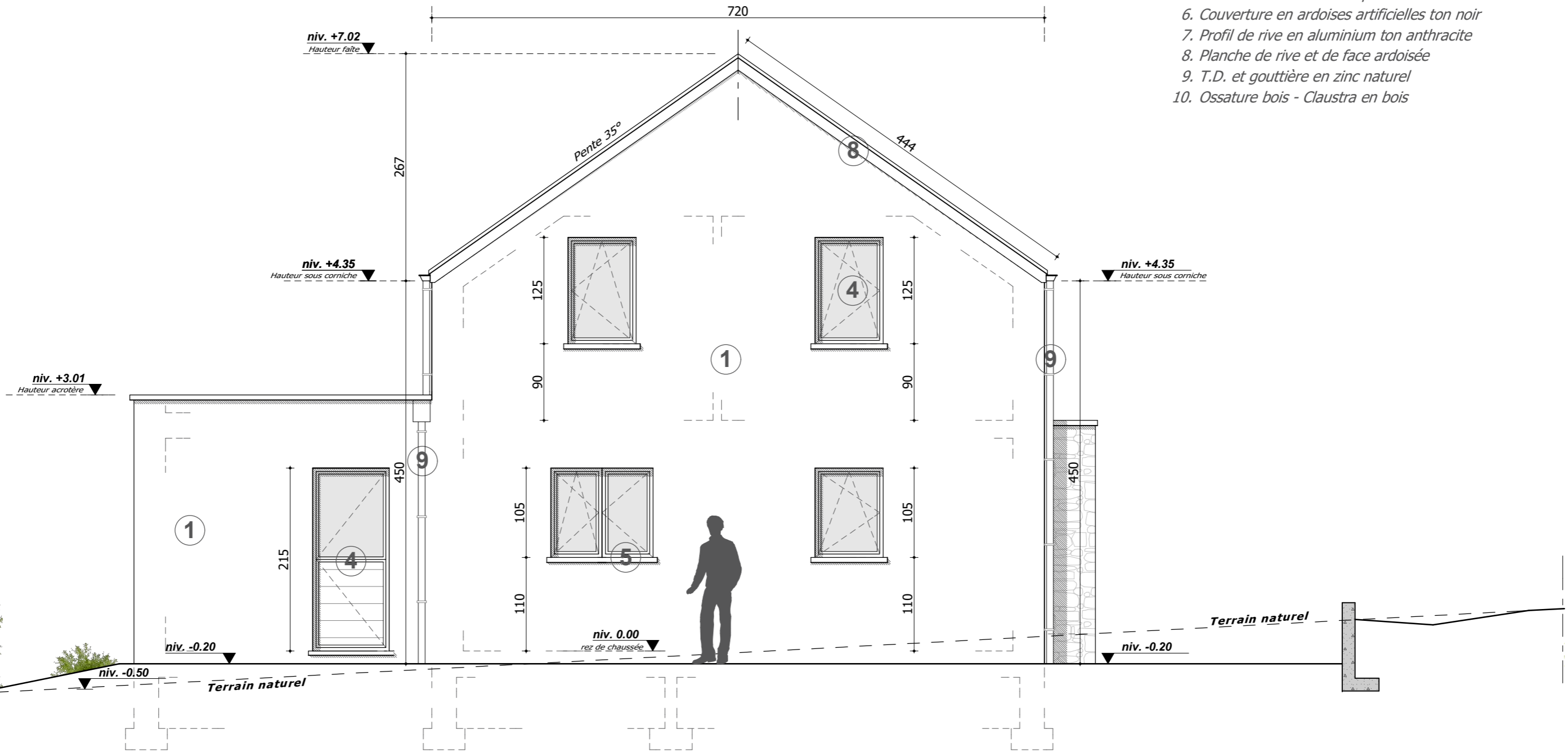
Légende matériaux

1. Enduit ton blanc cassé de gris
2. Enduit ton gris moyen
3. Parement en pierres
4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
8. Planche de rive et de face ardoisée
9. T.D. et gouttière en zinc naturel
10. Ossature bois - Clastra en bois



Façade avant
Maison 1

Limite de propriété



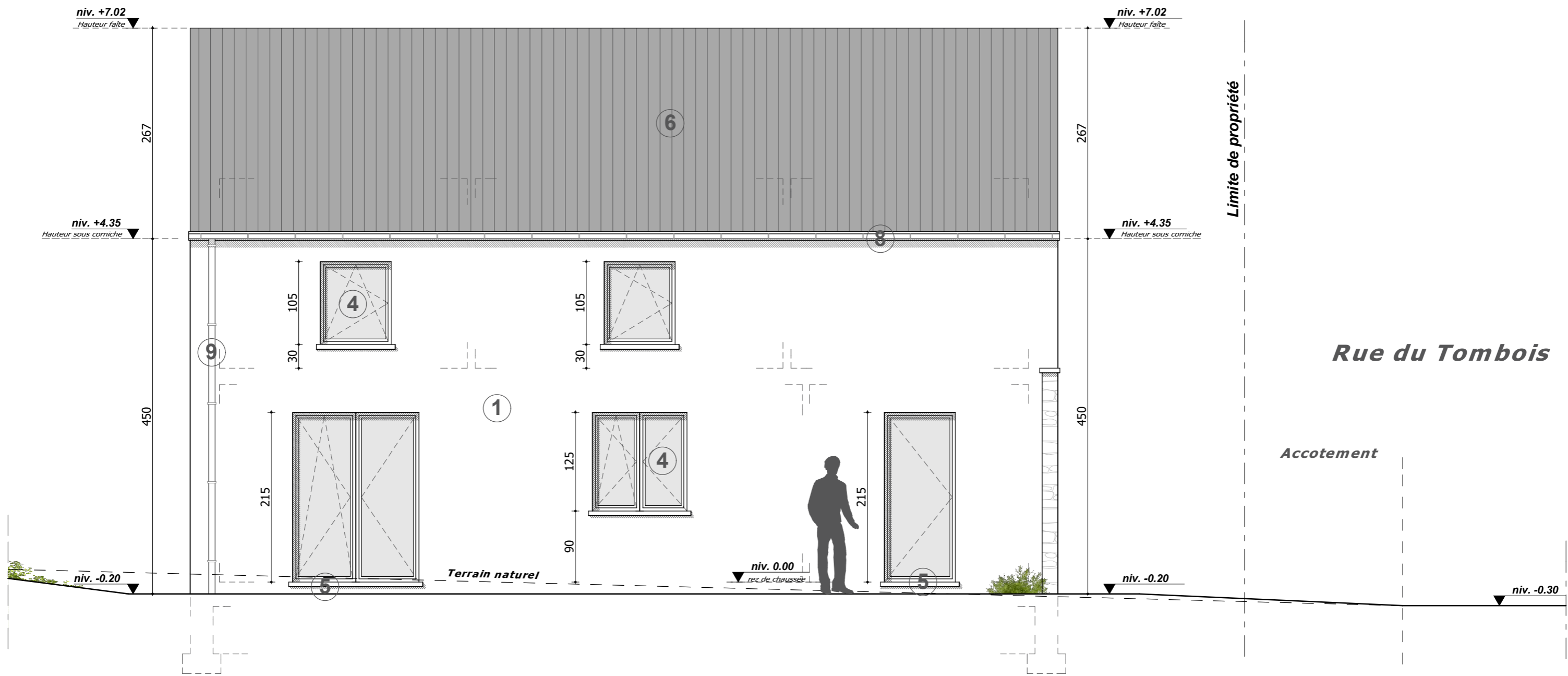
Légende matériaux

1. Enduit ton blanc cassé de gris
2. Enduit ton gris moyen
3. Parement en pierres
4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
8. Planche de rive et de face ardoisée
9. T.D. et gouttière en zinc naturel
10. Ossature bois - Claustra en bois

Façade arrière
Maison 1

Légende matériaux

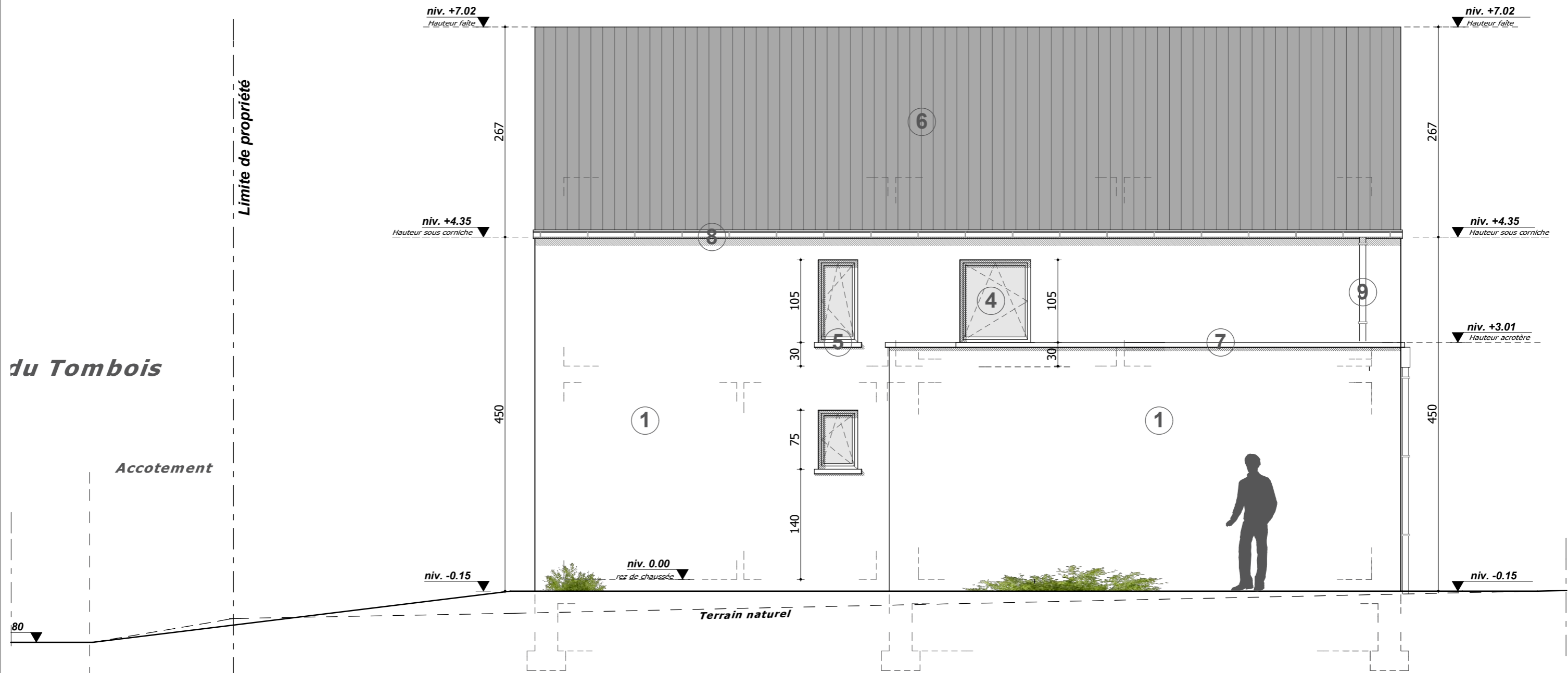
1. Enduit ton blanc cassé de gris
2. Enduit ton gris moyen
3. Parement en pierres
4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
8. Planche de rive et de face ardoisée
9. T.D. et gouttière en zinc naturel
10. Ossature bois - Claustra en bois



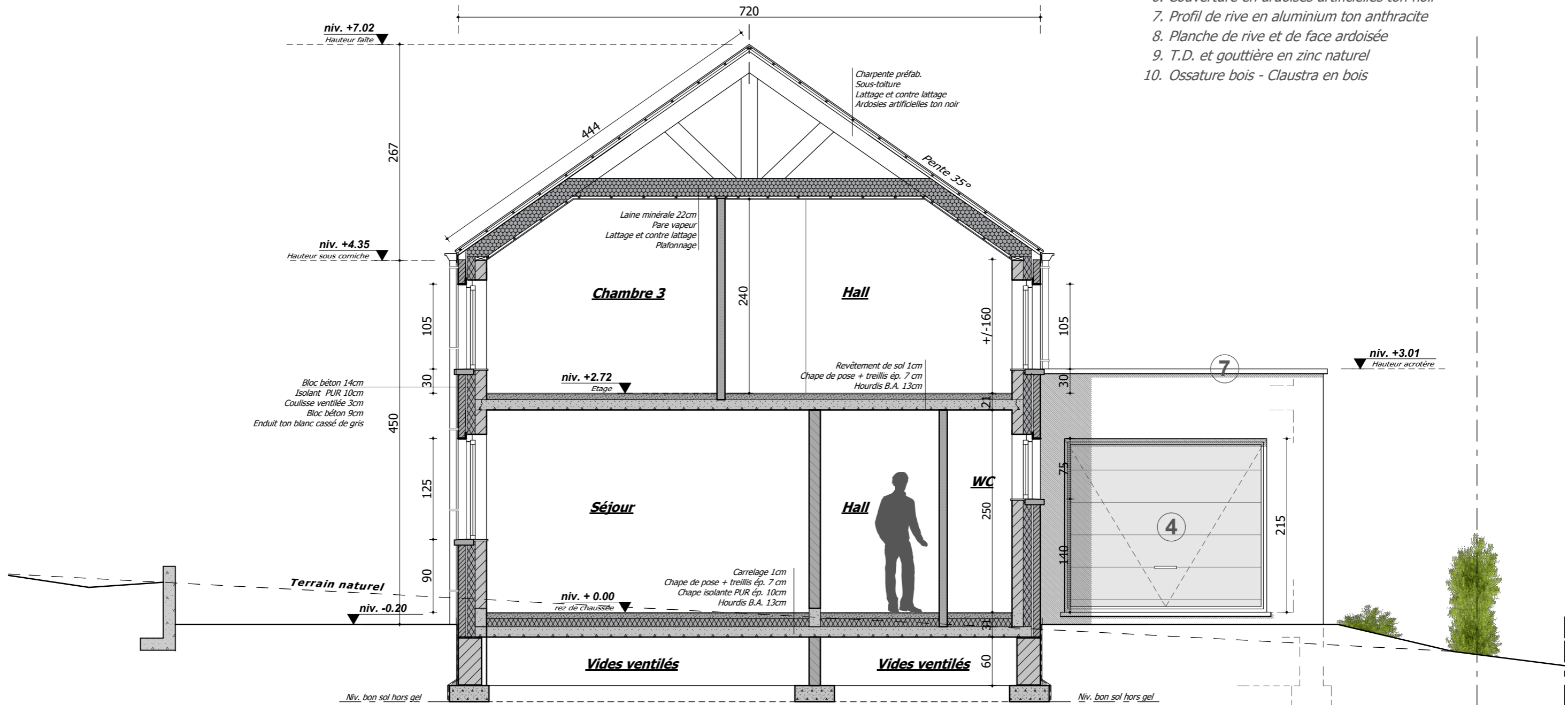
Façade latérale gauche
Maison 1

Légende matériaux

1. Enduit ton blanc cassé de gris
2. Enduit ton gris moyen
3. Parement en pierres
4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
8. Planche de rive et de face ardoisée
9. T.D. et gouttière en zinc naturel
10. Ossature bois - Claustra en bois



Façade latérale droite
Maison 1



Légende matériaux

1. Enduit ton blanc cassé de gris
2. Enduit ton gris moyen
3. Parement en pierres
4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
8. Planche de rive et de face ardoisée
9. T.D. et gouttière en zinc naturel
10. Ossature bois - Claustra en bois

Coupe AA'
Maison 1